

28 sep 2018 -17:50

Appartient à [Conseil des ministres du 28 septembre 2018](#)

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison d'installations photovoltaïques au Sénégal
- un don pour assistance technique dans le cadre de la livraison d'installations photovoltaïques au Sénégal
- un don pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre de la livraison et l'installation d'une station solaire de potabilisation d'eau en Côte d'Ivoire

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe